

## L'HISTOIRE DU JOUR

## Deux avocats marseillais qui innovent sur le net



M<sup>e</sup> Sébastien Salles a créé un site dédié aux consommateurs et M<sup>e</sup> Eve d'Onorio di Méo innove en matière fiscale. / ILLUSTRATION L.P.

Deux avocats marseillais viennent d'être sélectionnés pour le prix de l'innovation 2016 de la relation avocat-client. Une relation dont chacun sait qu'elle n'est pas toujours faite de confiance aveugle. On rappellera ici le cas récent d'un avocat marseillais - dont nous tairons le nom par charité judiciaire -, qui était allé jusqu'à surfacturer ses honoraires sur le dos de l'indemnisation d'un adolescent blessé lors d'un grave accident survenu dans les rues de Marseille. Il avait ainsi réussi la prouesse de retenir à sa cliente jusqu'à 40% de la somme finalement due. Jusqu'à perdre, il y a quelques semaines son procès, arbitré par le bâtonnier de Marseille, qui l'a sommé de rendre au jeune mineur et à sa mère plus de 6000 €.

M<sup>e</sup> Sébastien Salles et M<sup>e</sup> Ève

d'Onorio di Méo ne sont pas de ceux-là. Ils pensent clientèle avant de penser honoraires. À preuve, M<sup>e</sup> Salles vient de mettre au point un site internet entièrement dédié à la défense des consommateurs. Moyennant 49 € TTC, il solde la plupart des litiges. Toutes les démarches se font par le site. Et le coût est déterminé par avance.

Même flair pour M<sup>e</sup> Ève d'Onorio di Méo, spécialisée en droit fiscal, qui a créé un site dédié à l'information et à l'assistance pour les remboursements d'impôts des non-résidents et des frontaliers. Deux avocats marseillais sur les six sélectionnés en France par le groupe Legiteam-village justice, important média juridique sur le net. Le barreau de Marseille sait assurément innover.

D.T.

## Règlement de comptes : la peur de mourir a-t-elle un prix ?

À 21 ans, son client a failli être tué. L'enquête n'a pas abouti. Son avocate, M<sup>e</sup> Terrin, a réclamé 100 000 € à l'État pour déni de justice. Il a touché 1 000 €

On l'appellera B. Non pas qu'il se cache vraiment, mais parce que, dans l'univers qu'il fréquente, à 23 ans aujourd'hui, sa "peau" est peut-être mise à prix. Et à quel prix ? Car le 4 juin 2013, alors qu'il discutait dans le véhicule d'un ami, sur un parking des quartiers Nord de Marseille, il a été la cible de plusieurs coups de feu. Il s'est fait tirer dessus par un individu, puis poignardé à plusieurs reprises par le second qui accompagnait le premier. Il aurait dû mourir. B. ne devra sa survie qu'à la prompt réaction de l'ami qui le conduisait, qui a réussi à démarrer et à quitter les lieux. Une agression qui ressemble fort à un règlement de comptes, mais que deux ans et demi plus tard, la justice n'est pas parvenue à élucider.

Pourtant, B. avait fourni les identités de deux auteurs présumés de son agression. Ils n'ont cependant pas été démasqués. Les policiers n'avaient-ils aucun élément susceptible de les confondre ? Tour à tour, diverses strates judiciaires seront saisies : le parquet de Marseille, puis le parquet général, puis le garde des Sceaux. "La boucle de l'inertie est bouclée, tout le monde se renvoie la balle, personne n'agit", résume M<sup>e</sup> Isabelle Terrin, l'avocate qui a initié la procédure. "Mon client vit dans l'angoisse d'être agressé ou tué à



M<sup>e</sup> Isabelle Terrin, l'avocate de la victime : "Mon client vit dans l'angoisse permanente d'être agressé ou tué". / PHOTO SERGE MERCIER

Depuis les faits, celui qui l'a sauvé a été tué et lui encore menacé.

tout moment", insiste-t-elle. Pour M<sup>e</sup> Terrin, cet homme est "un homme en sursis, obligé de longer les murs, sans pouvoir vivre ni travailler normalement". Aussi l'avocate a-t-elle décidé de saisir la justice pour obtenir une juste indemnisation. Elle réclame pour son client la somme de 100 000 euros. C'est en quelque sorte le prix de la peur de mourir, celui d'un homme courageux qui a pourtant osé donner le nom de ses agresseurs, quand règne la "loi du silence". Considérant que "l'État a une lourde responsabilité" dans cette affaire, M<sup>e</sup> Terrin a saisi la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions pénales (CIVIP) et obtenu 1 000 €, quand elle en demandait 100 000. "En l'absence d'enquête pénale, écrit la justice, il est impossible d'apprécier l'étendue du droit à l'indemnisation de cette victime".

Depuis les faits, le conducteur du véhicule, qui lui a sauvé la vie, a été assassiné. Son premier agresseur a été blessé par des coups de feu, et B. a reçu de nouvelles menaces.

Denis TROSSERO

**Alinéa**  
MOBILIER & DÉCO

Du 23 décembre 2015 au 17 janvier 2016

Le Blanc fête la couleur !

3 MOIS  
pour ESSAYER votre  
MATELAS !

Voir conditions en magasin.

Jusqu'à  
**-50%**  
sur une large  
sélection de matelas  
de grandes  
marques !

Notre sélection de grandes marques



ALINÉA AUBAGNE

Tél : 04 42 18 63 90

Zone Ciale Auchan - ZI des Paluds - 13400 Aubagne

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 20h et le samedi de 9h à 20h.  
Tous les premiers dimanches de chaque mois de 10h à 20h.



Mes achats en ligne  
livrés gratuitement  
dans mon magasin

ALINÉA M.C.S. 3409752

## CHUTES-LAVIE

## Les braqueurs font main basse sur un tabac

Trois malfaiteurs encagoulés et munis d'armes de poing ont fait irruption hier matin, peu après 9h30, dans un tabac de l'avenue des Chutes-Lavie (4<sup>e</sup>). Sous la menace, devant le personnel et des clients, ils ont emporté la caisse et des cartons de cigarettes avant de prendre la fuite. Le montant du préjudice est en cours d'estimation. Selon nos informations, le même commerce avait déjà été braqué cet été, les auteurs n'hésitant pas à porter des coups de crosse à l'une des victimes. La police judiciaire est saisie.

## CONCOURS DE PLAIDOIRIES

## Deux jeunes lycéens de Luynes primés

Deux lycéens de Luynes viennent d'être primés par le concours de plaidoiries organisé comme chaque année par le Mémorial de Caen. Face à de nombreux jeunes, ils ont rivalisé de finesse devant un jury régional composé de personnalités du monde juridique, enseignant, de médias et d'associations. Chaque équipe a défendu avec conviction un cas d'atteinte aux droits de l'homme qui lui tenait à cœur. Le premier prix a été remporté par Antoine Milanini et Soufiane Lamalam, du lycée Georges-Duby de Luynes, sur le thème "Azerbaïdjan, terre de tolérance ?" Ils sont sélectionnés pour la finale nationale qui aura lieu à Caen le 29 janvier. Ils rejoindront 13 autres finalistes pour participer à la finale nationale de ce 19<sup>e</sup> concours de plaidoiries des lycéens devant plus de 3 000 personnes. Le deuxième prix a été remporté par Marie du Lac de Fugères et Diane Buisson-Hainaut, du lycée du Sacré-Cœur, à Aix-en-Provence, le troisième l'a été par Marie Desplains, du lycée La Fourragère, à Marseille.

D.T.

## Idées SERVICES

## King Moto

SCOOTER ET MOTO NEUF ET OCCASION

Le plus grand choix sur Marseille.  
Concessionnaire : Suzuki, Honda, Piaggio, Vespa.  
Réparations toutes marques.

Atelier agréé toutes assurances et mutuelles. Ouvert du lundi au vendredi.

83, avenue du cap pinède  
13015 Marseille  
04 96 16 00 00  
www.kingmoto.fr

## Bijouterie l'Échoppe d'Or

RACHAT OR ET ARGENT

Votre intérêt est de vendre votre or au plus cher.  
Venez nous voir !!!  
3 adresses à Marseille

- 47, rue d'Endoume - 13007  
04 91 52 00 32

- 165, avenue du Prado - 13008

Ateac - Accueil 8<sup>ème</sup> étage  
04 91 17 90 19

- 46, rue Alphonse Daudet - 13013  
04 91 56 26 02

www.lechoppedormarseille.com

## La Provence.com

601082

## Rendez-vous

Jusqu'au 27 décembre  
dans votre magasin



TRUFFAUT

Truffaut Aubagne  
Route de Gemenos  
ZI les Paluds  
13400 Aubagne

Venez nous rencontrer et  
**gagner de nombreux cadeaux**

Ouverture de votre magasin

tous les jours de 9H à 19H30

Un partenariat  
**La Provence**